



L'immersion en entreprise pour choisir son métier

Faire entrer les entreprises dans les collèges et les inviter à proposer des stages aux jeunes cet été : le label « Ambassadeurs métiers », lancé par la Région Normandie, veut faire naître des vocations.

Entretien

David Margueritte, vice-président de la Région Normandie, en charge de la formation professionnelle.

Qu'est-ce que le label « ambassadeurs métiers » ?

Le label est né d'une volonté du conseil régional de rendre l'orientation immersive, c'est-à-dire que l'on veut faire de l'immersion en entreprise pour convaincre un jeune public, comme les collégiens ou les lycéens, et les demandeurs d'emploi, de choisir un métier. Ce n'est pas en lisant une brochure ou en faisant des recherches sur Internet que l'on est le plus efficace pour trouver un métier.

Comment cela se traduit-il ?

Il faut se confronter à la réalité, parler à un professionnel, venir en stage dans une entreprise pour trouver sa voie professionnelle. Grâce à notre partenariat avec la chambre des métiers, la chambre de commerce et la chambre d'agriculture, on propose des stages de découverte pendant les vacances d'été. Bref on veut faire de l'immersion la meilleure façon d'orienter les publics en Normandie afin d'éviter la reproduction sociale et l'orientation subie.

La rencontre avec un ambassadeur, un salarié d'une entreprise, c'est ce qui permet le déclic. Le stage permet de finaliser, d'ouvrir ou de fermer une porte. C'est la raison pour laquelle l'Agence d'orientation mobilise les entreprises de la région.

Comment contacter un ambassadeur de son territoire ?

Le bon interlocuteur est Parcours métier, le site de l'Agence régionale de l'orientation. Cette plateforme met en relation les entreprises et les jeunes ou les demandeurs d'emploi. Par ailleurs, dans chaque bassin d'emploi, des agents de l'Agence de l'orientation font le lien entre l'Éducation nationale et les entreprises pour que des parents, des chefs d'entreprise, des collaborateurs puissent intervenir dans les écoles pour parler de leur métier. On peut également échanger directement avec ces agents sur la plateforme.

Combien d'ambassadeurs ont été labellisés en Normandie ?

On compte entre 1 300 et 1 400 ambassadeurs métiers qui travaillent dans environ 1 000 entreprises normandes. On a dépassé les 3 000 stages en 2022, on va probablement atteindre 5 000 stages cet été 2023. On veut inciter les jeunes à en faire plus et offrir un réseau à celui qui n'en a pas. On espère avoir 5 000 ambassadeurs et 10 000 stages d'ici deux ans.

Comment inciter les entreprises à s'engager et jouer le jeu ?

Il y a deux leviers. On distribue un badge qui valorise l'engagement des collaborateurs. Et puis lorsque la Région finance des plans de formation, on s'assure ensuite que l'entreprise joue le jeu. Il y a une forme de mise en responsabilité. On pourrait être amené à ne pas refinancer un nouveau plan de formation. Une entreprise, qui est confrontée à des difficultés de recrutement, ne peut pas dire qu'elle n'a pas de temps à consacrer à l'accueil de stagiaires.

La filière de l'apprentissage n'est-elle plus suffisante pour mettre un pied dans l'entreprise ? Faut-il aller plus loin ?

L'apprentissage arrive après, vers 17 ou 18 ans. Le choix d'un métier doit se faire le plus tôt possible grâce à des rencontres avec les entreprises. La voie de l'apprentissage est essentielle pour une insertion professionnelle rapide et un épanouissement personnel garanti mais ça ne peut pas être la seule solution.

Propos recueillis par Garance HAMEON.



La Région et l'Agence régionale de l'orientation proposent aux élèves et aux demandeurs d'emploi de réaliser des stages en entreprise pendant les vacances d'été. Une façon de faire naître des vocations, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Le dispositif a été présenté chez Cotral, une des entreprises « ambassadeurs métiers, à Condé-en-Normandie. Ouest-France